

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES du
MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026

Présents :

CMJ Collège : Aubel Candice, Bottet Louna, Chalopin Hortense, Fournier Lorieux Louison, Pasquier Clara.

CMJ Écoles : Decle Jeanne, Dubois Alexis, Fauve Lucile, Laparriere Shawn, Lefloch Aubin Alexis, Lienard Noé, Mercier Mia, Olive Marilou, Oudin Marius, Pironneau Ysée, Seille Chloé, Servais Antonine.

Adultes : Bru Emmanuelle, Cambin Erika, Dècle Juliette, Lebled Cécile Legeay Didier, Tessier Mathieu.

Excusés :

Jeunes : Brazille Louane, Guilmet Lou, Seille Loane, Guillot Milo, Christmann Rigal Lison, Bequet Taïss, Chantelou Solenn.

Adultes : Hurtaud Arnaud, Payne Bénédicte, Remigereau Alain et Seille Julien.

Projet de pigeonier contraceptif

Mme Marie-José Jousse et M. Jean-Luc Allard, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), sont intervenus pour poursuivre la réflexion du CMJ sur la présence des pigeons en centre-ville.

M. Allard a commencé par présenter quelques éléments sur l'histoire du pigeon. Les pigeons présents aujourd'hui dans les centres-villes sont principalement issus de pigeons domestiques, eux-mêmes issus du pigeon biset sauvage.

Il a ensuite expliqué que les pigeons de ville utilisent principalement les bâtiments pour se protéger et se reproduire. Les clochers, greniers et différents espaces des bâtiments peuvent ainsi leur servir de lieux de nidification. La question des possibilités de nidification est donc un élément important pour limiter leur présence.



Plusieurs solutions ont été présentées, notamment le fait de ne pas nourrir les pigeons, de limiter leurs possibilités de nidification dans les bâtiments et de favoriser, lorsque cela est possible, la présence de prédateurs naturels. Il a toutefois été rappelé que les interventions dans les bâtiments doivent tenir compte des autres espèces qui peuvent également y vivre.

Concernant la proposition du FDGDON d'attirer un faucon pèlerin, M. Allard a expliqué que cette solution était peu probable dans notre secteur, notamment en raison du faible nombre de faucons pèlerins présents en Anjou.

Il a proposé une autre piste : installer un nichoir pour chouette effraie au niveau du clocher de l'église. La présence d'une chouette pourrait contribuer à éloigner les pigeons. Ce projet pourrait également permettre de travailler sur la biodiversité, avec par exemple l'installation d'une caméra pour observer la présence éventuelle de la chouette.

Le pigeonnier contraceptif a également été évoqué. Les jeunes ont notamment pu prendre en compte les contraintes liées à cette solution, avec un coût d'installation important et un suivi régulier nécessaire.

Les échanges entre M. Allard et les jeunes sont toutefois restés assez limités lors de cette séance. La présentation a néanmoins permis d'apporter de nouveaux éléments dans la réflexion du CMJ.

La piste d'une action de sensibilisation auprès des habitants semble aujourd'hui intéresser plusieurs jeunes. Cette proposition pourra être travaillée lors de la prochaine réunion, en petits groupes afin de faciliter les échanges.

La proposition d'installer un nichoir à chouette effraie sera également présentée une dernière fois aux jeunes lors de la réunion du 7 octobre. Ils pourront alors indiquer s'ils souhaitent que le CMJ s'en saisisse ou non.

L'objectif sera ensuite de définir les suites à donner au projet.

L'objectif sera de permettre au CMJ de définir les suites à donner au projet.



Participation aux commémorations

Mme Anne-Sophie Bourget, adjointe déléguée aux fêtes et cérémonies, et M. Gilles Paré, conseiller municipal, sont venus échanger avec les jeunes sur les commémorations.

Ils ont expliqué le déroulement d'une cérémonie et les principales étapes du protocole. Les jeunes ont également découvert ce qu'est un réserviste et son rôle.

Une majorité des jeunes présents s'est montrée volontaire pour participer aux prochaines commémorations.

Lucile, Candice et Louna se sont proposées pour prendre une place plus importante lors d'une prochaine cérémonie, notamment avec une intervention au micro.

La participation des jeunes pourra notamment être organisée à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.

Abri piétons

Le projet d'installation de l'abri piétons au collège avance.

Le devis a été validé et les travaux sont prévus pendant les vacances d'automne 2026.

Élections du CMJ

Un point a été fait sur les prochaines élections du CMJ.

Mathieu interviendra dans les trois écoles ainsi qu'au collège Molière afin de présenter le CMJ et les prochaines élections.

Les jeunes élus actuels ont également reçu un courrier afin d'indiquer s'ils souhaitent poursuivre leur mandat ou laisser leur place à de nouveaux jeunes.

Communication

Un point a été fait sur la page consacrée au CMJ dans le dernier numéro du Trait d'Union.





Projet autour du handicap

Une rencontre avec Mme Céline Lecat de France Handicap 49 est prévue le mercredi 7 octobre.

Cette rencontre permettra d'échanger avec les jeunes autour du handicap et de réfléchir aux actions qui pourraient être mises en place par le CMJ.

Prochaine réunion : le mercredi 7 octobre

